

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE  
MRC DE PAPINEAU  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
22 JUIN 2020  
PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue en huis clos le 22 juin 2020 au 188 rue Jeanne-d'Arc, Papineauville à 13h30, avec enregistrement vidéo et retransmission en direct sur la page Facebook de la municipalité.

**Ordre du jour :**

- 1. Administration**
  - 1.1 Appel nominal
  - 1.2 Constatation de l'avis de convocation
  - 1.3 Ouverture de la séance extraordinaire
  - 1.4 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.5 Désistement des procédures d'expropriation du lot 4 997 874
  - 1.6 Annulation de la servitude numéro 24 313 730
- 2. Levée de la séance**
  - 2.1 Levée de la séance extraordinaire

**1.1 APPEL NOMINAL**

**À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :**

Monsieur le maire Christian Beauchamp  
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2  
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3  
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4  
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5  
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière siège no 6

**Absence motivée**

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

**1.2 2020-06-313 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Madame Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière confirme qu'un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil et ce en conformité avec le Code municipal du Québec. Tous les élus confirment avoir reçu convocation à ladite réunion.

**1.3 2020-06-314 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire à 13h30 en huis-clos, conformément aux directives reçues par le ministère des Affaires municipales du Québec.

**1.4 2020-06-315 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Malo

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.5 2020-06-316 DÉSISTEMENT DES PROCÉDURES D'EXPROPRIATION DU LOT 4 997 874**

ATTENDU que par la résolution numéro 2019-07-371 la Municipalité a octroyé un mandat à la firme Deveau Avocats afin d'entreprendre les procédures d'expropriation du lot 4 997 874, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, à titre de réserve foncière pour des fins municipales, dont notamment l'établissement d'un parc ou d'une aire de repos;

ATTENDU qu'un avis d'expropriation du lot 4 997 874, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, a été publié au Registre foncier, le 5 décembre 2019, sous le numéro 25083118;

ATTENDU que la pandémie causée par le COVID-19 a entraîné des conséquences économiques importantes sur l'ensemble du Québec, dont la Municipalité;

ATTENDU que certains projets concernant le dépôt à neige, la mise aux normes des installations de traitement des eaux de la Municipalité, ainsi que la réalisation de certains réaménagements de l'aréna et du centre communautaire de la Municipalité sont devenus prioritaires au projet pour lequel l'expropriation était nécessaire;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que le préambule fait partie de la présente résolution;

Que la Municipalité renonce à l'acquisition du lot 4 997 874, Cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 9 536,2 mètres carrés;

Que la Municipalité autorise la firme Deveau Avocats à déposer au Tribunal administratif du Québec une requête en désistement des procédures en expropriation dudit lot, propriété de madame Denise Lapalme.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**1.6 2020-06-317 ANNULATION DE LA SERVITUDE NUMÉRO 24 313 730**

ATTENDU l'acte de servitude 24 313 730 signé devant notaire le 15 janvier 2018 et relatif à l'établissement d'une servitude de passage de tuyaux;

ATTENDU que des recherches effectuées par la notaire au dossier ont confirmé que ledit acte a été signé et enregistré par erreur et qu'il y a lieu de l'annuler;

ATTENDU que seul l'acte de servitude 24 396 258 du 24 janvier 2019 doit être considéré;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que le préambule fait partie de la présente résolution;

Que la Municipalité annule la servitude 24 313 730 puisqu'elle est inutile et confirme que seul l'acte de servitude 24 396 258 continue de s'appliquer.

Que le maire, Monsieur Christian Beauchamp, ou le maire suppléant, Monsieur Paul Gagnon, et la directrice générale, Madame Martine Joannis ou la directrice générale

adjointe, Madame Hélène Bélanger, soient par les présentes autorisés à signer l'acte d'annulation.

Que maitre Rachel Durocher, notaire, soit mandatée à préparer ledit acte d'annulation et que tous les frais relatifs à cette annulation soient à la charge de ladite notaire.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

2.1

#### **2020-06-318 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Gagnon

Que cette séance extraordinaire soit levée à 13h35

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

**Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 juin 2020.

Et j'ai signé ce 22 juin 2020.

Martine Joanisse  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

#### **SIGNATURE DES RÉOLUTIONS PAR LE MAIRE**

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Et j'ai signé ce 22 juin 2020

Christian Beauchamp  
Maire